RAPPORT D'ACTIVITÉ SPPPY

JANVIER 2023 AVRIL 2024

CELLULE CULTURE DU RISQUE ET QUALITÉ DE L'AIR

La cellule culture du risque et qualité de l'air, nouvellement créée, est directement rattachée au chef de l'Unité Départementale DREAL de l'Isère **Mathias Pieyre**. Elle a en charge notamment le suivi du Plan de Protection de l'Atmosphère Grenoble Alpes Dauphiné et l'animation du SPPPY.

Elle s'appuie sur trois personnes :

Corinne Thievent
cheffe de cellule
et animatrice du SPPPY,

Marion Delolme
chargée de mission référente PPA

et une assistante (en cours de recrutement).

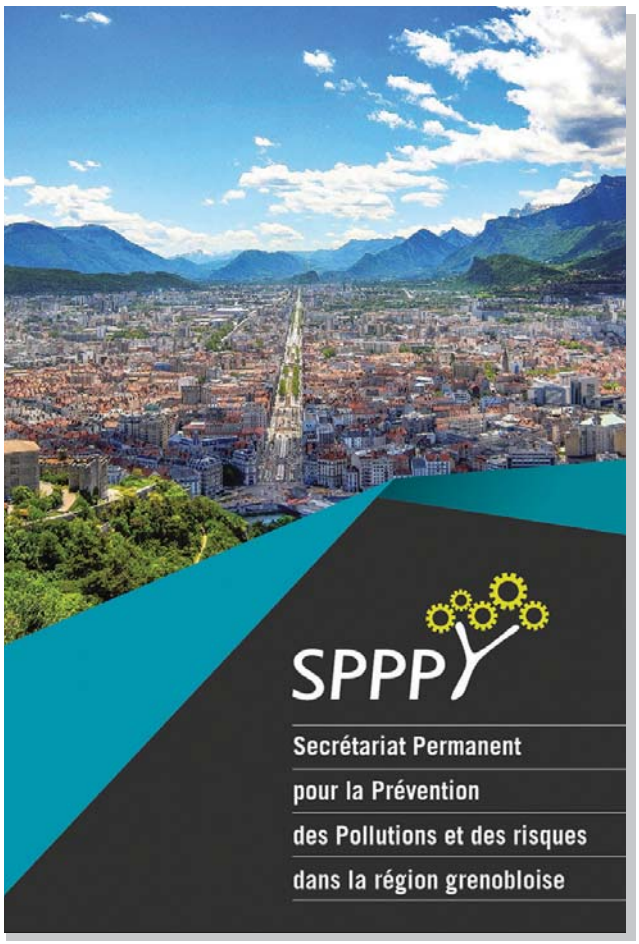

Le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques dans la région grenobloise (SPPPY) a été créé par arrêté préfectoral en date du 29 juillet 2011 ; c'est le dernier né des SPPPI de France. C'est une instance permanente d'information et de concertation dans le domaine de l'environnement et des risques.

Il est co-présidé par le préfet de l'Isère M. Laugier et le vice-président de la Grenoble Alpes Métropole M. Verri.

Il est organisé autour :

- **d'une commission plénière** (avec une centaine de membres) qui se réunit annuellement et qui permet de faire le bilan de l'année qui vient de s'écouler et de valider collectivement les actions de l'année à venir.
- **et de cinq commissions thématiques** présidées par l'un de ses membres qui se réunissent entre 1 et 4 fois par an : Risques majeurs (M. Jean-Yves Porta, maire de Vaulnaveys le Haut et conseiller métropolitain délégué aux risques)/ Air, énergie, climat (Mme Cécile Cenatiempo, conseillère municipale et métropolitaine) / Aménagement du territoire et économie durables (M. Patrick Pouchot responsable Communication Vencorex Pont de Claix)/ Santé Environnement (M. Gilles Namur, deuxième adjoint à la ville de Grenoble, Nature en ville, espaces publics, Biodiversité et fraîcheur, Mobilité) / Qualité des milieux et biodiversité.

L'animation du SPPPY est assurée par l'unité départementale de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, au sein de la cellule culture du risque et qualité de l'air.

SOMMAIRE

La commission Risques Majeurs p.4

La commission Climat Air Energie p.8

La commission Environnement Santé ..... p. 12

La commission aménagement du territoire et économie durables ..... p. 13

La commission qualité des milieux et biodiversité ..... p. 14

Les réunions ..... p. 15

1

La commission Risques Majeurs :

une période consacrée à la campagne Les bons réflexes et à la lettre de l'inspection des installations classées

Une campagne d'envergure unique en France sur le risque industriel majeur a été lancée en Auvergne-Rhône-Alpes à l'automne 2023 par le SPPPY, l'APORA et le SPIRAL, et ce pour une durée de 5 ans. Cette campagne a été rendue possible grâce à l'implication de nombreux acteurs fédérés autour des 123 établissements industriels concernés dans la région, notamment des représentants des services de l'État *(la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, les rectorats des trois académies Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand),* des collectivités territoriales, des associations, ...

Cette campagne **"Les bons réflexes"** dépasse les seules obligations réglementaires applicables en matière de communication (voir brochures & affiches sur : https://www.lesbonsreflexes.com/ressource/) et laisse la place aux initiatives locales avec une possible labellisation des actions pour valoriser les initiatives des acteurs du territoire.

Cette campagne d'information vise à développer la culture du risque, pour que l'ensemble des acteurs soit en capacité de se préparer et d'agir en conséquence et elle cherche à diversifier les modes de diffusion des informations (actions pédagogiques, réseaux sociaux, actions avec les élus, actions labellisées...).

Elle est **novatrice** car cette édition déploie une véritable stratégie de communication sur les réseaux sociaux (*Facebook, Instagram, LinkedIn et X*), avec entre autres la réalisation d'une vidéo illustrant les consignes de sécurité et la recherche d'ambassadeurs pour relayer l'information. Elle n'oublie pas pour autant les actions territoriales permettant le contact et les échanges avec le grand public. Elle a notamment proposé pour la première fois un **village forum Risk Indus** organisé sur 3 jours en octobre 2023 en Isère pour les scolaires puis le grand public avec la ville de Pont de Claix, l'IFFORME et l'IRMa. Ce village forum devrait être proposé à nouveau dans le Rhône en 2024, et est bien sûr labellisé Les bons réflexes. La campagne permet également, en lien avec les rectorats, la diffusion sur la région de pièces de théâtre sur les risques majeurs pour petits et grands qui devrait sensibiliser plus de 3000 jeunes en 2024.

EN CHIFFRES

Elle a également pour objectif de travailler avec les bailleurs sociaux pour relayer l'information sur les risques majeurs, d'organiser des journées d'information sur l'alerte et la mise en sécurité et d'accompagner bien d'autres actions à l'initiative des acteurs du territoire.

Cette campagne est en cours d'évaluation (avril / mai 2024) auprès des habitants concernés dans la région, via des questionnaires (1500 en présentiel et 750 en phoning) pour un meilleur retour d'expérience et une amélioration continue du dispositif.

ZOOM
LE VILLAGE FORUM RISK INDUS

Dans le cadre de la campagne "Les bons réflexes" et de la journée nationale de la Résilience, le SPPPY et la commune de Pont de Claix se sont associés pour organiser un village forum sur la thématique des risques industriels, en abordant les aspects relatifs à la prévention du risque, comme ceux relatifs à la gestion de l'événement majeur ou celui tout aussi essentiel des actions nécessaires au retour à la normale.

Soutenus et accompagnés par **l'IFFO-RME** pour l'organisation et la création de ce village forum, **une première nationale sur cette thématique**, des ateliers ludo-pédagogiques et un panel d'animations ont été proposés pour les scolaires et le grand public du **5 au 7 octobre 2023** au complexe Villancourt.

Pour permettre au plus grand nombre et notamment aux enfants de s'approprier le sujet, le village a été conçu sous forme d'ateliers ludiques et pédagogiques avec la mobilisation d'un grand nombre d'acteurs. Le choix de l'approche par le jeu mais aussi le sensible vise à favoriser l'intérêt et l'adhésion à des sujets a priori complexes, comme la vulnérabilité individuelle et collective, les enjeux urbains, la réduction des risques à la source, la connaissance des bons réflexes ou encore les techniques de dépollution des sols.

Les stands : Carto'Risk, Vivre avec le Risque, Limito'Risk, Nucléo'Risk, Arti'Risk, Quesako Risk, DepolluTout, Je fais ma valise, CataKit, Alert'o Risk, Secur Habitat, Atelier Exper, Hydro Risk, Addicto Risk, une initiation aux gestes qui sauvent, un escape game proposé par le SDIS, une présentation du matériel avec les pompiers des plateformes chimiques du sud grenoblois, une pièce de théâtre "Accords Mineurs pour risques majeurs" avec la compagnie Imp'Acte...

Au total plus de 600 personnes ont pu être sensibilisées sur ce village forum.

FOCUS SUR
LA DEUXIÈME LETTRE ACTIONS DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSÉES DANS L'ISÈRE

La commission risques majeurs du SPPPY a diffusé fin 2023 le deuxième numéro de sa lettre d'information sur l'Inspection des installations classées dans le département de l'Isère.

Cette lettre a pour ambition de répondre, au moins en partie, **à la demande de plus en plus prégnante des citoyens d'être mieux informés** sur la prévention des risques industriels et sur les actions mises en œuvre, notamment par l'État, pour y répondre. Elle s'inscrit également dans le prolongement de la journée nationale du 13 octobre autour de la résilience face aux risques.

Après un premier numéro fin 2021 présentant la réglementation des installations classées (plus spécifiquement les établissements Seveso) dans le département de l'Isère et les contrôles réalisés, ce second numéro s'est attaché à plusieurs sujets d'actualité :

> ***l'usage raisonné de l'eau avec un zoom spécifique sur les installations classées***

> ***le chantier de remédiation de la plateforme chimique du Pont-de-Claix***

> ***les suites de l'accident ARKEMA Jarrie en novembre 2022***

> ***et enfin le témoignage d'une inspectrice de l'environnement à l'unité départementale iséroise, Julia Brecheisen.***

PRÉFET DE L'ISÈRE
Liberté
Égalité
Fraternité
SPPPI
LETTRE D'INFORMATION N°2
Les actions de l'Inspection des installations classées
DANS L'ISÈRE EN 2022
1/ Introduction et éléments de contexte
2/ Campagne "Les bons réflexes 2023"
3/ L'inspection et la thématique eau
4/ Chantier de la décharge ouest de la plateforme chimique de Pont-de-Claix
5/ Retour d'expérience sur l'accident d'Arkema du 10 novembre 2022
6/ L'inspection en personne :
ÉDITO
Campagne : "Les bons réflexes !" 2023
EN CHIFFRES
• 123 établissements industriels concernés
• 656 communes concernées soit 1,1 million de citoyens
• 11 départements
• 16 bassins d'information
Pour plus d'informations, le site internet : www.lesbonsreflexes.com est à votre disposition.

L'inspection et la thématique eau
L'utilisation rationnelle de l'eau

Usages de l'eau en France
Chantier de la décharge ouest de la plateforme chimique de Pont-de-Claix
Retour d'expérience
Accident du 10 novembre 2022 à Arkema Jarrie

Interview de Julia Brecheisen
Interview de Julia Brecheisen

La commission Climat Air Energie :

une période consacrée au lancement du troisième Plan de Protection de l'Atmosphère Grenoble Alpes Dauphiné

Le 3ème plan de protection de l'atmosphère du Grenoble Alpes Dauphiné (PPA GAD) a été arrêté le 16 décembre 2022. Il s'applique à tous les secteurs émetteurs de polluants : mobilité, résidentiel tertiaire, industriel et agricole.

Il vise des objectifs ambitieux de réduction des émissions de polluants atmosphériques qui vont au-delà des exigences réglementaires du plan national PREPA (Plan de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques) sur un territoire large de 297 communes. 850 000 habitants vivent dans le périmètre du PPA.

Il prend également en compte les recommandations de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) publiées en 2021, en visant des concentrations en polluants atmosphériques bien en dessous des valeurs limites réglementaires et cohérentes avec les seuils intermédiaires les plus bas possibles proposés par l'OMS. En s'attachant ainsi à se rapprocher des valeurs préconisées par l'OMS pour chacun des polluants, l'objectif est de préserver à la fois la santé des habitants du territoire et d'anticiper la révision à la baisse des valeurs limites réglementaires.

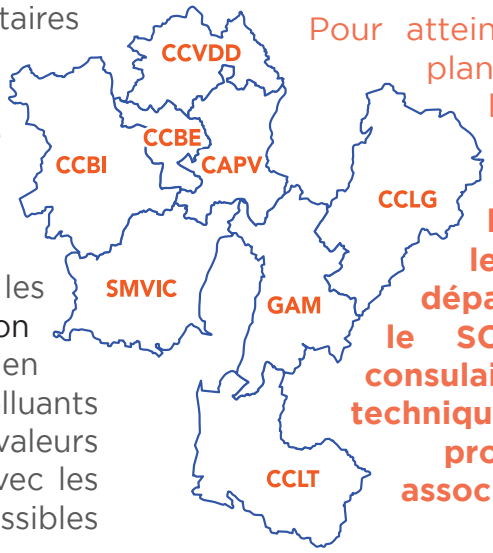

Pour atteindre ces objectifs, le plan de protection de l'atmosphère réunit tous les acteurs du territoire concernés : **les services de l'État, les 8 EPCI, le département, la Région, le SCOT, les chambres consulaires, les experts techniques, les fédérations de professionnels et les associations.**

Les objectifs du PPA en terme de concentration en polluant par rapport aux valeurs OMS et au projet de directive avec abaissement des valeurs limites réglementaires.

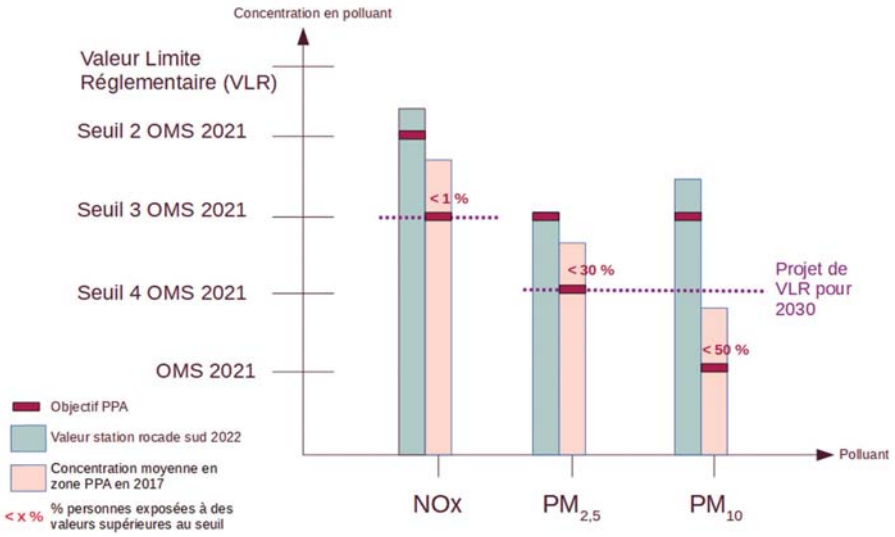

Toutes les infos sur le PPA sur
https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/ppa-de-l-agglomeration-grenobloise-r5079.html

Le plan est piloté par le Préfet d'Isère et porté par la DREAL, avec une implication forte des acteurs du territoire et une nouvelle gouvernance à plusieurs niveaux :

> le bureau en charge du suivi au fil de l'eau du PPA et animé par le référent PPA à l'UD DREAL ;

> les commissions thématiques COMMISS'Air qui se réunissent chacune 1 à 2 fois par an ;

> le comité de pilotage COPIL présidé par le Préfet et constitué des membres du bureau, des représentants de chaque EPCI du PPA3, du département et de la Région, de l'ADEME et d'ATMO Auvergne Rhône Alpes.

> le comité Plénier COPL'Air : présidé par le Préfet avec l'ensemble des acteurs du territoire concernés par le plan de protection de l'atmosphère : les membres du COPIL, les experts techniques, les chambres consulaires et les associations. Il se réunit une fois par an afin de partager l'état d'avancement de l'ensemble des actions de manière synthétique, et plus largement de partager des informations générales. Le COPL'Air permet notamment de valider les orientations du travail des COMMISS'Air l'année suivante.

LES COMMISS'AIR

Commiss'Air	Mobilité &Urbanisme	Résidentiel &Tertiaire	Agriculture
Présidence	Sylvain Laval (SMMAG)	Luc Remond (CAPV)	Philippe Guérin (CC VDD)

Commiss'Air	Industrie	Transversal	Communication
Présidence	Pierre Bonnet (Papeteries VICAT Vizille)	Mathias Pieyre (DREAL UD38)	Cécile Cénatiempo (GAM)

L'objectif des COMMISS'Air est de permettre la bonne mise en œuvre des actions. On retrouve notamment les missions suivantes : définir les modalités de réalisation des actions le cas échéant, partager collectivement les avancées sur la mise en œuvre des différentes actions en passant en revue dans le détail chaque action mise à l'ordre du jour, permettre la remontée terrain des difficultés et freins à la mise en œuvre, ainsi que d'éventuels besoins d'accompagnement non identifiés dans les fiches (aides, communication, contrôles...), rappeler les tâches à accomplir par les différents acteurs, distribuer les rôles et écouter les attentes des uns et des autres sur un sujet donné.

Le plan d'action du PPA de Grenoble Alpes Dauphiné est constitué de 17 défis, répartis en 32 actions et 104 sous-actions. Ces défis ont été hiérarchisés afin d'en assurer la réalisation d'ici 2027, en fonction de l'urgence et de la capacité d'agir. La mise en œuvre des actions est suivie par les commiss'air, mais également par la collecte des indicateurs identifiés pour chaque sous-action. Cette collecte est annuelle est réalisée par le responsable du suivi de chaque indicateur identifié, avec l'aide du référent PPA.

17 défis

32 actions

Mise à jour de l'arrêté préfectoral sur l'**interdiction de brûlage des végétaux** dans le milieu agricole

Réduction des émissions des appareils de chauffage au bois individuels par la prise de **2 arrêtés préfectoraux** et la mise en place de **4 primes air bois**

Elaboration de clauses type à intégrer dans les marchés publics afin de **réduire les émissions des COV** dans le bâtiment

Mise en œuvre de la **ZFE** tous véhicules

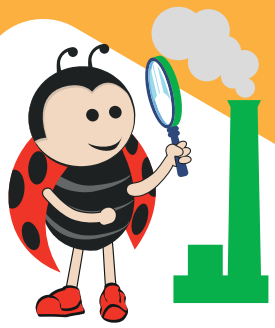

Réduction des émissions des carrières, des plateformes de transit, des petites chaudières, et des industriels fortement émetteurs par la prise de **10 arrêtés préfectoraux**

Et de nombreuses actions encore à venir !

Lancement d'une charte de communication :

L'évaluation du PPA 2 de l'agglomération grenobloise a mis en exergue une attente forte des parties prenantes pour une animation plus continue du PPA et une communication plus régulière sur l'avancement du plan, par le biais notamment d'outils adaptés. Les collectivités ont par ailleurs fait remonter le besoin de pouvoir porter le sujet de la qualité de l'air de manière concertée sur l'ensemble du territoire, afin de pouvoir mettre en œuvre des actions coordonnées entre les différents échelons territoriaux. Afin de répondre à ces enjeux, une charte de communication a été réalisée, visant à **fédérer ses signataires dans la perspective d'atteindre les objectifs du plan de protection de l'atmosphère 3 Grenoble Alpes Dauphiné.**

Zoom sur quelques actions phares du PPA 3 :

Création d'une communauté d'acteurs

Création d'une marque pour la qualité de l'air

Création de la mascotte à l'image du PPA

Déploiement d'un site internet

www.volontair.fr

La commission Environnement Santé

3

La commission environnement santé a publié en fin d'année 2023 sa 9ème lettre d'information consacrée à la qualité de l'air intérieur. Celle-ci a été réalisée grâce à l'implication forte de l'ARS et la DDT (M. Xavier Giraudeau et Mme Maud Bommersach). La lettre a présenté dans un premier temps le bilan de la qualité de l'air intérieur en Isère sur la période 2017/2022 puis l'évolution de la surveillance de la qualité de l'air intérieur. Elle a ensuite présenté la synthèse de l'enquête régionale réalisée début 2023 avec un zoom spécifique sur le territoire du SPPPY.

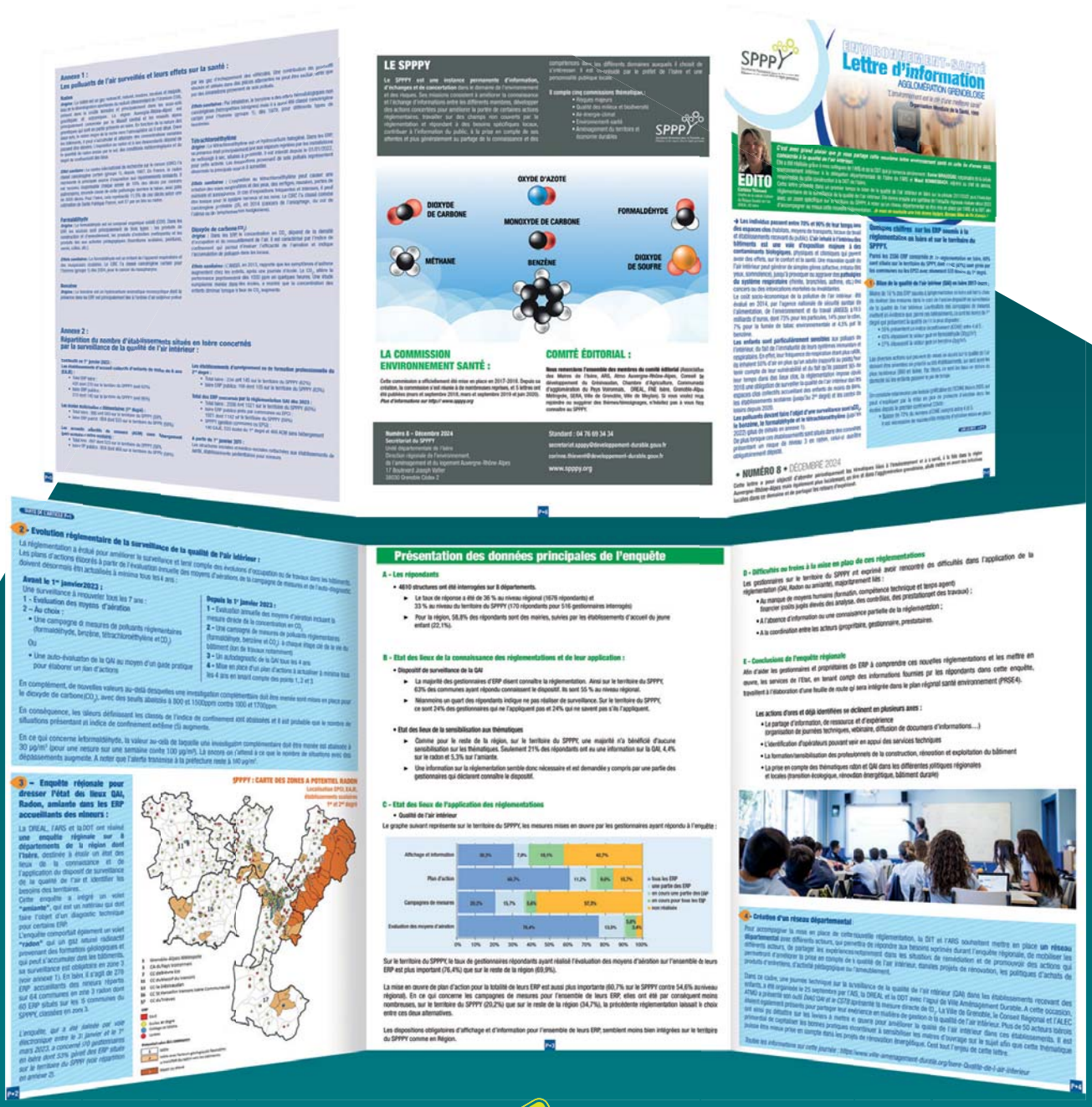

La commission aménagement du territoire et économie durables

4

La commission aménagement du territoire et économie durables s'est relancée en 2023 avec l'implication de son nouveau président, M. Patrick Pouchot responsable communication chez Vencorex à Pont de Claix.
Malgré une actualité très intense dans les autres commissions, plusieurs sujets ont pu être abordés et partagés collectivement :

- Les avancées des travaux portés par Grenoble Alpes Métropole dans le parc industriel sud avec notamment la création de l'association des industriels du sud grenoblois (AISG) qui a pour objectif de mutualiser autant que faire se peut des sujets transversaux (tels que la mobilité mais pas que) pour les salariés des sites industriels du secteur. L'objectif est de relancer l'attractivité du secteur en s'inspirant de ce qui se fait ailleurs (comme dans la plaine de l'Ain par exemple).
- Les actions d'information menées par le SCOT sur le principe de ZAN Zéro Artificialisation Nette (objectif fixé pour 2050 qui demande aux territoires, communes, départements et régions de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020).
- D'autres actions de communication sur la charte et le livret des itinéraires TMD.
- De nouvelles formations sur les travaux à proximité des canalisations à l'étude pour 2024/2025.

La commission qualité des milieux et biodiversité

5

La commission qualité des milieux biodiversité a travaillé ces dernières années sur les deux études de zone du département, à savoir le **sud grenoblois** et le **pays roussillonnais**. Vous pouvez trouver les synthèses de ces études sur le site internet du spppy. Il n'y a pour l'instant pas eu d'autres sujets proposés pour cette commission.

Budget direct opérations SPPPY 2023

30 000 euros + un budget spécifique pour la campagne
Les bons réflexes (80 000 euros)

> **Temps humain** (1400 h Corinne Thievent et 1000 h Marion Delolme)

>Et celui des **membres des travaux des commissions** (estimé à 700 h).

6 Les réunions organisées entre janvier 2023 et avril 2024

	2023	2024
Commission plénière du SPPPY	9 juin	17 mai
Commission Risques majeurs	20 janvier 5 juin 14 septembre	30 janvier

Dans le cadre de la campagne Les bons réflexes

	2023	2024
Conférence de presse de lancement de la campagne	5 octobre	
COPIL	6 mars 29 juin 14 septembre	30 mai
Groupe de Travail Communication	27 mars 9 mai 12 septembre	30 janvier 14 mai
Groupe de Travail Réseaux sociaux	• 4 réunions en 2023 • 1 réunion tous les deux mois en 2024	
Groupe de travail Documents réglementaires	5 mai	15 février

- **Webinaires d'information** à destination des communes 4 et 7 juillet, 7 septembre 2023
- **7 réunions** de préparation du village forum Risk Indus entre mai et octobre 2023

Commission Air Energie Climat

	2023	2024
COPIL	1er juin et 30 novembre	25 juin
COPL'AIR	13 décembre	21 novembre
Commiss'air Communication	3 juillet et 9 octobre	25 mars
Comiss'Air industrie	16 novembre	17 octobre
Comiss'air Mobilités	17 novembre	24 septembre
Comiss'air Agriculture	26 septembre	8 avril
Comiss'Air résidentiel tertiaire	6 avril	11 mars
Comiss'air Transversal	Intégré dans les autres comiss'air	16 mai

	2023	2024
Commission Environnement Santé	26 janvier	25 janvier
Commission Aménagement du territoire et économie durables	30 novembre	4 avril

SPPPY

Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques dans la région grenobloise

VolontAIR

DONNONS DE L'AIR À L'AVENIR

Secrétariat du SPPPY

Unité départementale de l'Isère
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes

17 Boulevard Joseph Vallier
38030 Grenoble Cédex 2

Standard : **04 76 69 34 34**

marion.delolme@developpement-durable.gouv.fr
corinne.thievent@developpement-durable.gouv.fr

ppa-grenoble.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr
secretariat.spppy@developpement-durable.gouv.fr

www.volontair.fr **www.spppy.org**